

# Les amis de la Creuse

Nous vous proposons de découvrir :

## Sur le thème « les atouts de la Creuse » : **BOUSSAC AUTREMENT**

Cette manifestation se déroulera à Boussac et ses environs.

**Le vendredi 27 juillet 2012,**

**Rendez-vous à 9 heures place de l'Hôtel de Ville**  
(devant de l'Office de Tourisme).

### Visite de DAGARD SA

La SA DAGARD produit, commercialise, et installe dans le monde entier ses trois produits : chambres froides modulaires et démontables, constructions isothermes, et salles propres



Cette société fondée en 1951 est la première entreprise industrielle de la Creuse (450 salariés à Boussac) et leader européen des chambres froides.

Monsieur VERTADIER directeur industriel nous accueillera et nous fera visiter ses installations et répondra à vos questions.

### Déjeuner « au CHALET DES PIERRES JAUMÂTRES »

Dans ce cadre magnifique, nous pourrons passer un moment convivial et ...délicieux. (Le dessert qui nous sera servi nous préparera à notre programme de l'après-midi)

#### **MENU**

Kir châtaigne

Cake salé aux lardons et olives vertes accompagné de salade verte et vinaigrette maison

Cuisse de poulet en croûte d'herbes aromatiques et pommes de terre au four

Fromage blanc fouetté aux myrtilles du TRIMOULET

Café



### Visite des MYRILLES DU TRIMOULET.

Dans son domaine familial de 5 ha du TRIMOULET, Geoffrey ESTIENNES jeune agriculteur-artisan vous fera partager sa passion pour un amour de petit fruit : la myrtille.

Au champ vous goûterez les différentes variétés de baies toutes cueillies à la main.

Après la visite de la station fruitière, il nous fera découvrir ses installations : chambres froides, confiterie, distillerie, et déguster les produits artisanaux élaborés par ses soins.

Geoffrey ESTIENNES a obtenu la médaille d'or au concours général agricole de Paris en 2010 pour son « esprit de poires ». Il exporte une part importante de sa production.

A découper ou à recopier

Boussac 27/07/2012

### **BULLETIN D'INSCRIPTION**

Nom..... Prénom..... Tel..... Mail .....

Adresse .....

Adhérents et conjoints : ..... X 25€ = .....

Non adhérents : ..... X 30€ = .....

Enfants moins de 8 ans : .....X 0€

Montant du chèque : = .....

Chèque libellé à l'ordre de **Les Amis de la Creuse** et à adresser avec le présent coupon à :

**Jean GENETON - Le Planchadeau – 23460 Saint-Pierre-Bellevue**

**Réponse avant le 20 juillet** : Attention !! Nombre de places limité.